



Académie de Toulouse : une attirance forte, en particulier pour les élèves avec de très bons résultats au bac

Au regard de l'expression des choix de formation dans l'enseignement supérieur en 2015, l'académie de Toulouse est l'une des plus attirantes de France. Les lycéens des autres académies sont nombreux à vouloir venir y étudier, alors que peu souhaitent en partir. Six fois sur dix, l'élève souhaitant entrer dans l'académie aurait pu choisir la même formation plus près de chez lui.

L'académie de Toulouse se caractérise par un excédent de candidatures élevé pour tous profils d'élèves et types de filières. Les écoles d'ingénieurs et les classes prépas sont particulièrement plébiscitées et offrent beaucoup de places. En conséquence, les bacheliers avec une mention très bien sont plus nombreux à vouloir venir étudier dans l'académie qu'à vouloir en partir. Seules Paris et Lyon sont dans cette même situation. Pour autant, l'académie de Toulouse accueille de nombreux élèves d'origine défavorisée, en particulier à travers sa popularité vis-à-vis de l'outre-mer. C'est aussi une destination privilégiée par les élèves des lycées français à l'étranger.

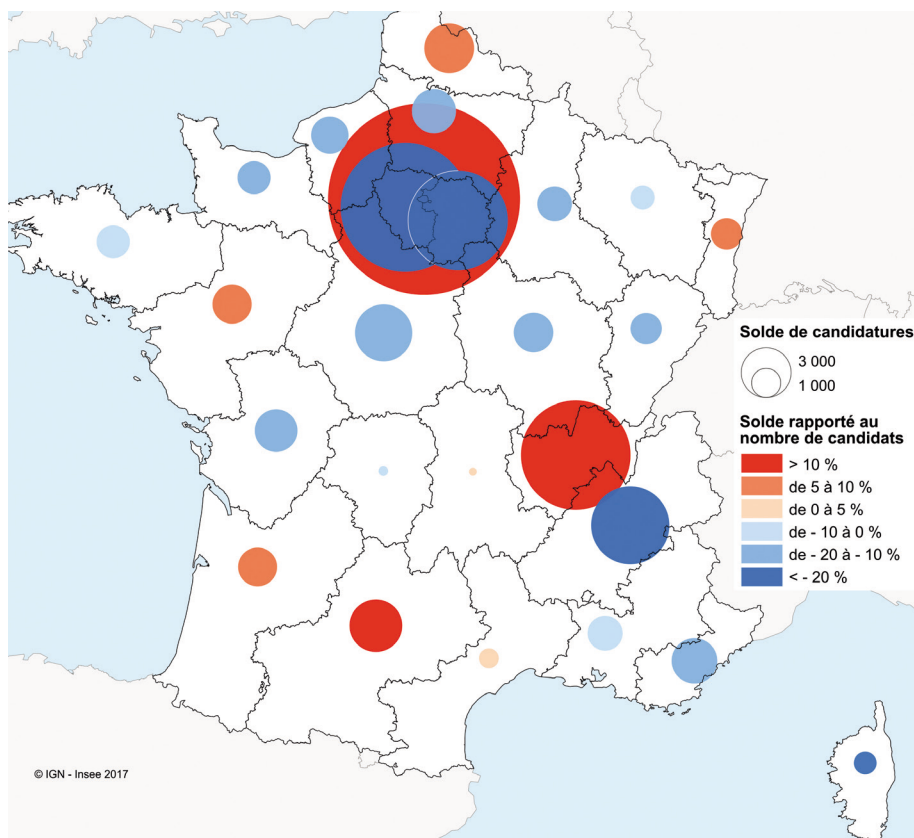
Benoît Mirouse, Insee

En 2015, 24 290 lycéens scolarisés dans l'académie de Toulouse postulent sur la plate-forme « Admission Post Bac » (APB). Parmi eux, 4 040 souhaitent en premier vœu une formation de l'enseignement supérieur en dehors de l'académie. À l'inverse, 7 310 lycéens cherchent à rejoindre en premier vœu une formation proposée par l'académie de Toulouse alors qu'ils sont scolarisés dans une autre académie française en terminale. L'académie enregistre ainsi un excédent de 3 270 candidats entre les souhaits d'arrivées et de départs, hors échanges avec l'étranger (figure 1). Cet excédent est le troisième plus élevé de France, après celui de Paris et de Lyon.

Pour 100 candidats scolarisés en terminale dans l'académie, Toulouse compte un excédent de 13 premiers vœux. Ce taux est aussi le plus élevé de France après Paris et Lyon, mais celles-ci devançant Toulouse uniquement grâce à l'attirance qu'elles exercent sur d'autres académies de leur propre région : Créteil et Versailles pour Paris, Grenoble pour Lyon (figure 1).

1 L'académie de Toulouse dans le trio des académies les plus attractives

Solde des candidatures émises en premier vœu avec le reste de la France (y compris Dom), par académie en 2015



© IGN - Insee 2017

Lecture : pour l'académie de Toulouse, la différence entre le nombre de candidatures entrantes et sortantes (en premier vœu) est de 3 270, ce qui représente plus de 10 % des candidats de l'académie.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - APB 2015

Beaucoup de demandes entrantes et peu de sortantes

Pour 100 candidats scolarisés en terminale dans l'académie, Toulouse reçoit en premier vœu 30 candidatures entrantes et 17 candidatures sortantes (figure 2).

Toulouse se distingue ainsi par de nombreuses candidatures d'élèves scolarisés en terminale dans une autre académie. Elle n'est dépassée que par Limoges, qui enregistre de nombreuses demandes pour sa filière Paces (Première année commune aux études de santé).

Toulouse fait aussi partie des académies où les élèves souhaitent le plus rester (83 % de candidatures stables). D'autres académies conservent cependant encore mieux leurs élèves, en particulier Lille où 94 % des candidats souhaitent poursuivre leurs études dans leur académie, mais aussi Strasbourg (89 %).

Montpellier enregistre moins de demandes d'arrivées et plus de demandes de départs que Toulouse, si bien que son excédent de candidatures est finalement peu élevé. Les élèves scolarisés en terminale dans l'académie de Bordeaux émettent aussi souvent qu'à Toulouse des vœux à l'intérieur de l'académie mais Bordeaux attire moins d'élèves en provenance de l'extérieur.

Une forte attractivité vis-à-vis de l'académie de Montpellier et de l'outre-mer

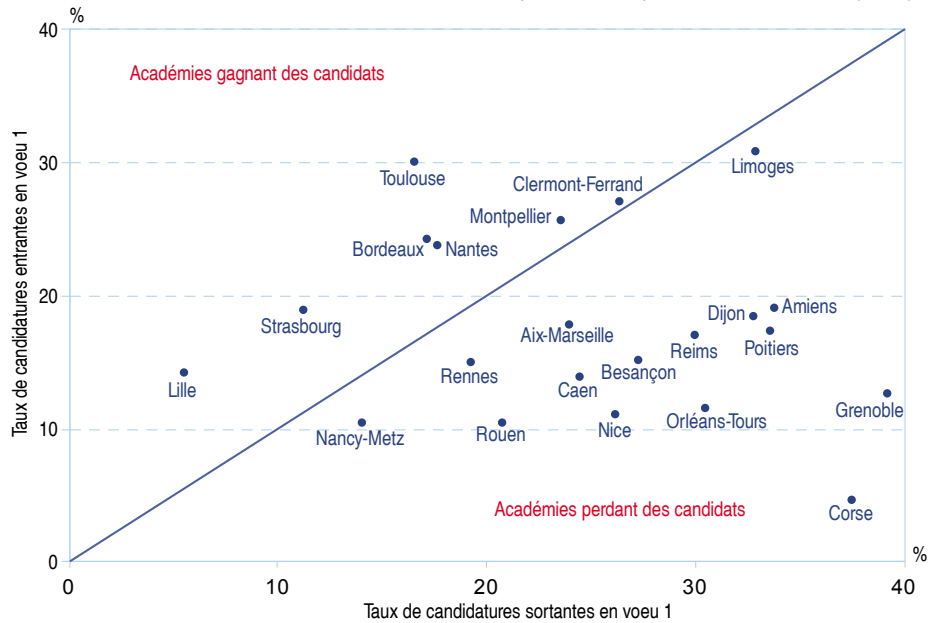
L'académie de Toulouse échange en premier lieu avec celles de Montpellier et de Bordeaux : ces deux académies regroupent plus de la moitié des candidatures entrantes et sortantes (figure 3). Avec celle de Montpellier, l'excédent de candidatures est particulièrement fort (+ 1 280) : les Pyrénées-Orientales et surtout l'Aude bien relié à Toulouse par les transports en commun, concentrent l'essentiel de cet excédent (figure 4). Avec celle de Bordeaux, les échanges sont plus équilibrés (+ 460), l'excédent étant concentré avec le Lot-et-Garonne.

Les flux avec les établissements des Pyrénées-Atlantiques sont intenses : les demandes d'entrées et de sorties sont nombreuses et d'un niveau presque équivalent. En effet, les offres de formation à Pau et Tarbes sont complémentaires et proches géographiquement : même s'il s'agit de deux académies différentes, des flux importants existent entre ces deux pôles d'enseignement supérieur. La ville de Toulouse, pas plus éloignée de Pau que Bordeaux, attire également des lycéens palois.

L'excédent de candidatures avec l'outre-mer est particulièrement élevé (+ 910) : d'une part les départs vers un département ou une collectivité d'outre-mer sont quasiment inexistantes, d'autre part Toulouse est l'académie de métropole pour laquelle les

2 L'académie de Toulouse se distingue par un taux de candidatures entrantes élevé

Taux de candidatures entrantes et sortantes émises en premier vœu par académie en 2015 (en %)



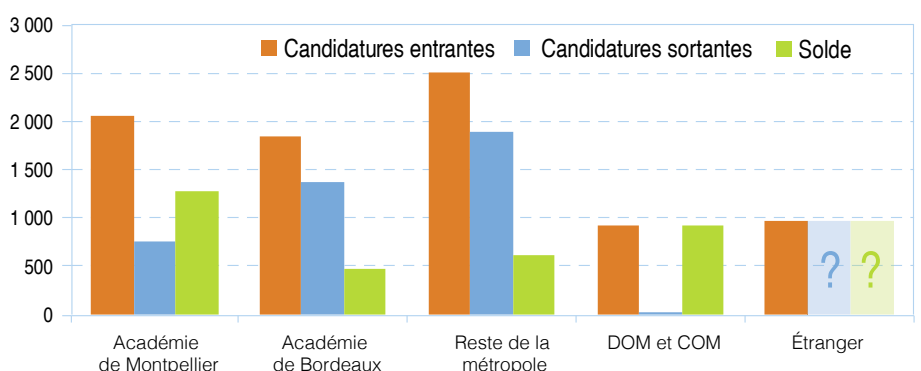
Note : les académies de Paris, Lyon, Créteil, Versailles et des Dom ne sont pas représentées, car très atypiques.

Lecture : pour 100 candidats scolarisés en terminale dans l'académie, l'académie de Toulouse reçoit en premier vœu 30 candidatures entrantes et 17 candidatures sortantes.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - APB 2015

3 Un solde de candidatures élevé avec l'académie de Montpellier et les Dom

Origine et destination des candidatures émises en premier vœu avec l'académie de Toulouse en 2015



Lecture : 2 040 candidats de l'académie de Montpellier demandent en premier vœu une formation supérieure dans l'académie de Toulouse ; inversement 760 candidats de l'académie de Toulouse demandent une formation dans l'académie de Montpellier, soit un solde de candidatures de 1 280 en faveur de l'académie de Toulouse.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - APB 2015

élèves d'outre-mer représentent la part la plus importante des demandes d'entrées. En nombre de candidats, seule l'académie de Paris enregistre un excédent plus élevé avec l'outre-mer (+ 1 050).

L'académie de Toulouse perd des candidats avec la plupart des départements proches qui hébergent un grand pôle d'enseignement supérieur (Bordeaux, Montpellier, Lyon, Clermont-Ferrand, Limoges). Beaucoup de candidats demandent également un premier vœu à Paris.

Parmi les élèves souhaitant venir, six sur dix auraient pu choisir la même formation plus près de chez eux

Parmi les candidats scolarisés dans une autre académie française et demandant Toulouse en premier vœu, 30 % choisissent

l'établissement le plus proche de chez eux en temps de trajet et proposant la formation et la spécialité convoitées. Pour la moitié d'entre eux, la formation n'existe pas dans leur académie.

Par ailleurs 9 % des candidatures entrantes sont émises par des élèves scolarisés en outre-mer en terminale et dont la formation demandée n'est pas proposée dans leur département ou collectivité d'origine.

Au final, 61 % des candidats souhaitant venir dans l'académie de Toulouse auraient pu choisir la même formation plus près de chez eux. Ce chiffre est sensiblement le même qu'en moyenne française. La réputation d'un établissement, sa capacité d'accueil, l'attrait de la ville de Toulouse, un lien familial, les possibilités de logement, peuvent être autant de facteurs explicatifs.

Des écoles d'ingénieurs et des CPGE particulièrement plébiscitées

L'académie de Toulouse attire très largement : l'excédent de candidatures entre les demandes entrantes et sortantes est élevé pour tous profils d'élèves et types de filières (figure 5). Cette attirance est particulièrement forte pour les écoles d'ingénieurs (+ 55 pour 100 candidats de l'académie) et les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) (+ 20 pour 100). L'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Toulouse reçoit près des trois quarts des candidatures entrantes pour les écoles d'ingénieurs et le lycée Fermat la moitié pour les CPGE.

L'attractivité des Instituts universitaires de technologie (IUT) est moins élevée, mais les IUT de l'académie sont parmi les plus attractifs de France.

L'université est moins excédentaire que les autres filières post-bac (+ 9 pour 100 candidats de l'académie), mais cela reflète surtout la politique de préférence pour les candidats de l'académie, dans les licences où les capacités d'accueil sont limitées. Les élèves ont ainsi intérêt à choisir une licence dans leur propre académie.

Néanmoins, certaines licences comme économie, psychologie ou sciences de l'éducation, se distinguent par un excédent de candidatures élevé. En 2015, la licence de psychologie étant en capacité limitée à Bordeaux et Montpellier, contrairement à l'université Toulouse Jean-Jaurès, un premier vœu à Toulouse assure une place au candidat. Bordeaux ne proposant pas de licence en sciences de l'éducation, les élèves souhaitant suivre cette filière s'orientent majoritairement vers Toulouse. La licence d'économie de Toulouse recueille quant à elle de nombreuses demandes grâce à une bonne réputation.

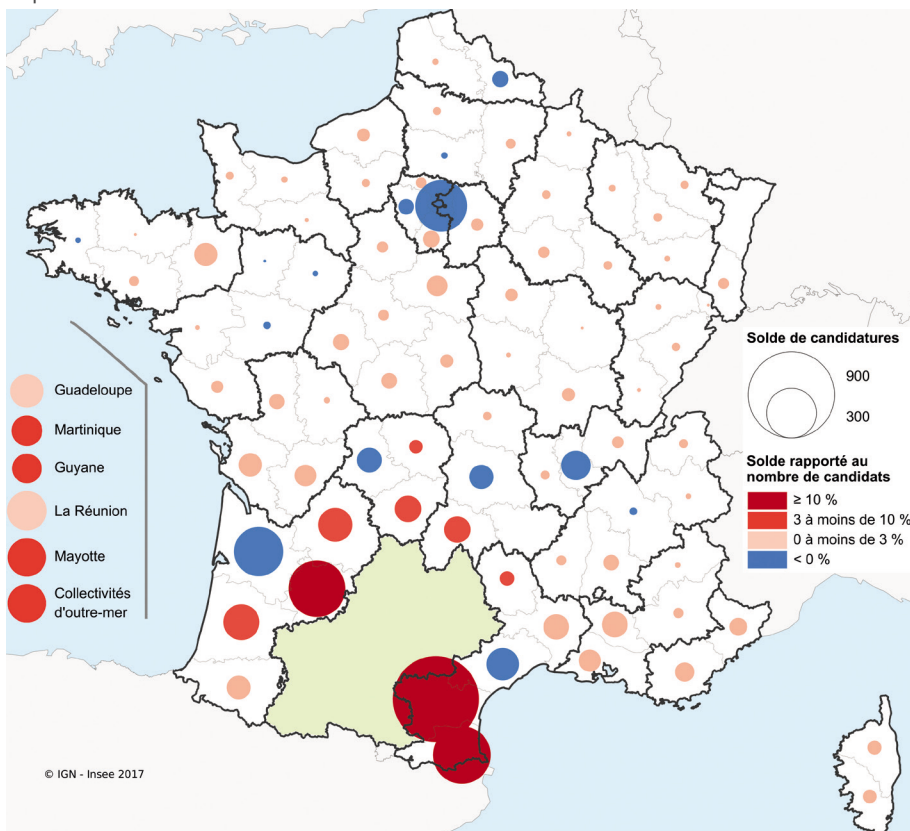
A contrario, les filières Paces (Première année communes aux études de santé) et Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) comptent légèrement plus de candidatures sortantes qu'entrantes en premier vœu. Certains élèves émettent en effet un vœu en Paces dans une académie voisine (Limoges, Clermont-Ferrand). La filière Staps de l'université de Pau étant physiquement localisée à Tarbes, une centaine d'élèves demandent ainsi à quitter administrativement l'académie de Toulouse. En revanche, pour obtenir une formation paramédicale ou sociale, les élèves doivent émettre un vœu dans une autre académie ou candidater dans un établissement hors APB : aucun établissement de la plate-forme APB ne propose cette filière dans l'académie de Toulouse.

Un rayonnement auprès de tous les profils de lycéens

Toulouse se distingue par un excédent de candidatures d'élèves obtenant une

4 Un excédent de candidatures élevé avec l'Aude, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Orientales

Solde des candidatures émises en premier vœu entre l'académie de Toulouse et les autres départements en 2015

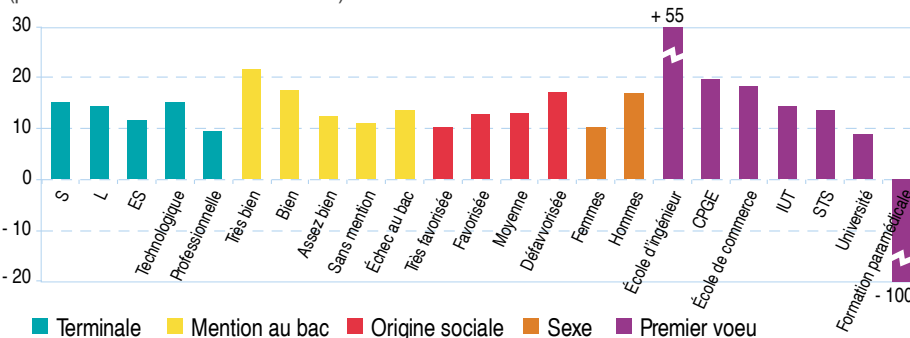


Lecture : pour l'académie de Toulouse, le nombre de candidatures entrantes depuis l'Aude dépasse de 900 le nombre de candidatures sortantes vers l'Aude ; ce solde représente plus de 10 % des candidatures audois.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - APB 2015

5 Beaucoup de candidatures d'élèves avec un bon niveau scolaire

Solde de candidatures émises en premier vœu pour l'académie de Toulouse en 2015 (pour 100 candidats de l'académie)



Lecture : pour 100 candidats scolarisés en terminale S dans l'académie, la différence entre le nombre de candidatures entrantes et sortantes d'élèves de terminale S est de 15.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - APB 2015

mention très bien au baccalauréat (+ 22 pour 100 candidats de l'académie), seules les académies de Paris et Lyon étant aussi dans cette situation (figure 5). La forte demande pour les écoles d'ingénieurs et les CPGE provient en effet surtout d'élèves avec de très bons niveaux scolaires.

L'académie de Toulouse enregistre de nombreux vœux pour toutes les filières de terminale, mais certaines filières se distinguent particulièrement : l'excédent pour les élèves de terminales scientifiques (S) et technologiques est le plus élevé de France après Paris et Lyon (+ 15 pour 100).

L'excédent pour les terminales littéraires (L) est du même ordre de grandeur, mais d'autres académies sont plus attractives pour ces élèves (Lille, Strasbourg, Bordeaux).

L'excédent de candidats d'origine sociale défavorisée (*méthodologie*) est plus élevé que pour ceux d'origine sociale plus favorisée. Ce résultat s'explique principalement par les nombreuses demandes en provenance des Dom et des Com, où les élèves d'origine sociale défavorisée sont plus nombreux qu'en métropole. A contrario l'excédent est plus faible pour les candidats d'origine sociale très favorisée : ces élèves sont en effet

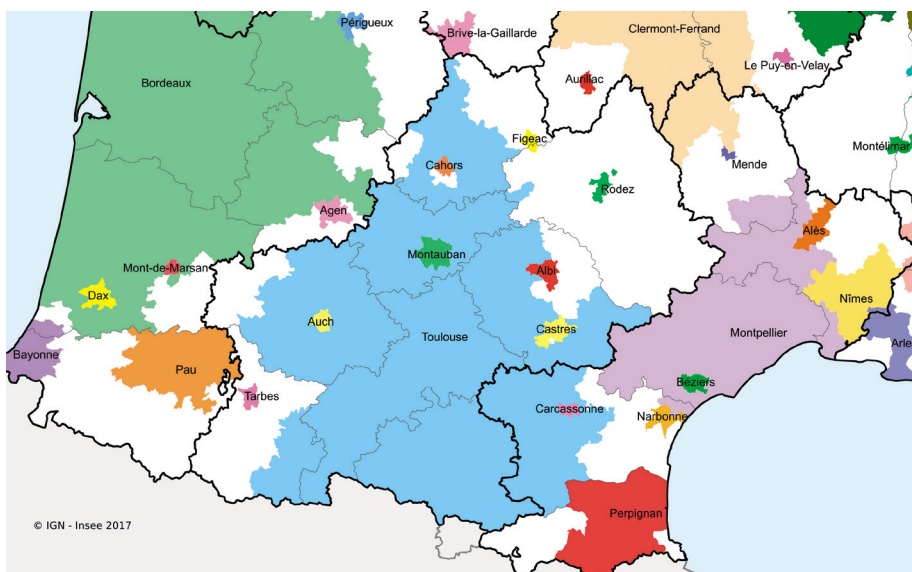
plus nombreux à souhaiter quitter Toulouse pour intégrer un établissement parisien, généralement renommé. Conséquence de l'attractivité de ses écoles d'ingénieurs et de ses IUT, les hommes sont plus nombreux que les femmes à vouloir venir étudier dans l'académie (+ 17 pour 100 candidats hommes de l'académie contre + 10 pour les femmes).

L'influence de Toulouse domine toute l'académie

Les places offertes dans l'académie de Toulouse sont très concentrées : les trois quarts sont localisées dans le pôle d'enseignement supérieur de Toulouse. L'attractivité de la ville de Toulouse est donc largement dominante dans l'académie (figure 6). Son aire d'influence s'étend même au-delà des limites de l'académie : les élèves de l'ouest de l'Aude (autour de Carcassonne et Castelnaudary) souhaitent plus souvent étudier à Toulouse que dans leur propre académie. Dans l'académie de Toulouse, seules les communes les plus éloignées de l'agglomération toulousaine sont sous l'influence d'autres pôles d'enseignement supérieur, comme ceux de Tarbes et Pau pour les communes des Hautes-Pyrénées, d'Albi dans le Tarn et de Rodez en Aveyron. Mais ces pôles secondaires n'ont pas de réelle zone d'influence au-delà de leur agglomération, et Toulouse reste le pôle d'enseignement supérieur qui reçoit le plus de premiers vœux dans chaque département de l'académie. La situation est différente dans l'académie de Montpellier, où le pôle de Montpellier est moins prédominant, du fait de la

6 L'académie est dominée par l'influence du pôle de Toulouse

Les pôles d'enseignement supérieur et leurs aires d'influence selon les premiers vœux en 2015



Lecture : les pôles d'enseignement supérieur sont définis a priori comme les agglomérations offrant au moins 150 places dans APB. L'aire d'influence d'un pôle est constituée par l'ensemble des cantons, d'un seul tenant et sans enclave, dont au moins 40 % des candidats qui y résident émettent leur premier vœu dans le pôle. Dans les zones blanches, aucun pôle n'est demandé en premier par plus de 40 % des lycéens du canton.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - APB 2015

présence d'autres pôles importants. Nîmes et Perpignan ont ainsi une aire d'influence qui s'étend au-delà de leur agglomération, ces deux villes recevant le plus grand nombre de premiers vœux émanant des candidats de leur département. En outre, Toulouse est la première ville en nombre de premiers vœux pour les élèves de l'Aude et Clermont-Ferrand est en tête pour ceux de Lozère. Au final, la prépondérance de Montpellier se limite à l'Hérault et à l'ouest du Gard. ■

De nombreuses candidatures d'élèves scolarisés dans un lycée français à l'étranger, surtout de milieux favorisés

En 2015, 960 élèves demandent un premier vœu dans l'académie de Toulouse alors qu'ils sont scolarisés dans un lycée français (ou international) à l'étranger (figure 3). Ces arrivées représentent 12 % des candidatures entrantes dans l'académie (contre 7 % en moyenne en France), soit la part la plus élevée après l'académie de Nice. Deux sur trois sont de nationalité étrangère. Ce sont principalement des élèves de terminale générale (pour 86 % d'entre eux), dont plus de la moitié demandent l'université en premier vœu. Les licences d'économie sont particulièrement plébiscitées. Ces élèves sont issus de familles aisées : trois sur quatre sont d'origine sociale très favorisée ou favorisée. Les principaux pays où ils sont scolarisés en terminale sont le Maroc (19 %), l'Espagne (11 %) et l'Andorre (9 %). Les départs vers l'étranger n'étant pas connus, on ne peut pas estimer le solde avec l'étranger.

La plate-forme « Admission Post Bac »

Admission Post-Bac (APB) est la plate-forme nationale, à travers laquelle les élèves de terminale postulent pour poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. Les élèves classent leurs vœux selon un ordre de préférence. Tous les élèves ne postulent pas dans APB : certains ne poursuivent pas d'études supérieures, d'autres postulent dans une formation non présente dans APB (parfois à l'étranger), enfin certains décrochent au cours de l'année. Dans l'académie de Toulouse, 98 % des élèves de terminale générale candidatent ainsi dans APB, contre 94 % en terminale technologique et 64 % en terminale professionnelle. Cette étude porte sur le premier vœu émis par les candidats et non sur la proposition obtenue : l'objectif est de mesurer l'attractivité à partir des formations que souhaitent obtenir en priorité les élèves. En 2015, 57 % des lycéens obtiennent leur premier vœu dans APB au niveau national.

Méthodologie

Pour qualifier l'origine sociale d'un élève, les catégories socioprofessionnelles des parents sont regroupées en quatre catégories : « très favorisée », « favorisée », « moyenne » et « défavorisée ». La catégorie « très favorisée » compte surtout des parents cadres, enseignants, chefs d'entreprise ou exerçant une profession libérale. La catégorie « défavorisée » compte principalement des parents ouvriers ou n'ayant jamais travaillé.

Pour en savoir plus :

- <http://www.admission-postbac.fr/>
- « Académie de Toulouse : l'orientation post-bac largement influencée par la famille et le lycée », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées* n° 22, mai 2016
- « Toulouse, terre d'accueil des étudiants en Midi-Pyrénées », *Insee Flash Midi-Pyrénées* n° 69, décembre 2015



Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217 - 31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe GROUTHIER
Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Impression et composition :
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham
ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)
© Insee 2017